

MÉMO VÉHICULE ASSURÉ

Ce document, à conserver avec le certificat d'immatriculation (carte grise) du véhicule, constitue une présomption d'assurance pendant les 15 jours suivant la date d'effet des garanties

La matmut déclare garantir, par le contrat n° 980 0020 11395 F 01
à effet du 01/01/2026 à 00H00

le véhicule TOUTES AUTOMISSION n° MISSION01

Il est souscrit par STE CARIZY demeurant C/O WORK&SHARE 100-101 TERRASSE BOIELDIEU 92800 PUTEAUX

Les garanties obligatoires de responsabilité civile sont étendues à tous engins ou remorques (à l'exclusion des caravanes) attelés à ce véhicule, lorsque leur PTAC n'est pas supérieur à 500 kg.

Ce contrat garantit, dans les limites et conditions qu'il prévoit, les dommages pouvant résulter d'accidents causés aux tiers ainsi qu'aux personnes transportées à titre onéreux.

Où s'exercent les garanties* de votre contrat à l'étranger ?

*Les garanties Attentat ou acte de terrorisme, Catastrophes technologiques et Catastrophes naturelles ne s'exercent qu'en France



Dans les pays de l'Union Européenne, ainsi que dans les pays suivants: Andorre, Bosnie-Herzégovine, Islande, Liechtenstein, Monaco, Monténégro, Norvège, Royaume-Uni, Serbie et Suisse. À l'occasion d'un contrôle de police, la carte internationale d'assurance automobile vous permet de justifier l'assurance de votre véhicule.

Dans les pays suivants : Albanie, Maroc, Moldavie, République Macédoine du Nord, Tunisie, Turquie, Ukraine. À la frontière, vous devrez présenter une carte internationale d'assurance automobile.

Comment obtenir la carte internationale d'assurance automobile ?

Facile, vous pouvez la télécharger depuis votre espace personnel

Comment contacter nos services ?

Mon assistance en cas de panne ou d'accident	En cas de sinistre	En cas de bris de glaces (si garantie souscrite)
<p>24h/24 - 7j/7</p> <ul style="list-style-type: none"> • En France 0 800 30 20 30 <small>Service & appel gratuits</small> • Depuis l'étranger + 33 5 49 34 83 47 • Personnes malentendantes SMS au 06 77 90 04 37 • Depuis votre mobile - appli assistance Matmut  <p>- mobile.matmut.fr</p>	<p>Accédez au E-constat auto</p> <ul style="list-style-type: none"> • Depuis votre mobile - appli e-constat auto  <p>Nous contacter :</p> <p>SIEGE "RUE DE SOTTEVILLE"</p> <p>02.35.03.68.68</p> <p>matmut.fr</p>	<p>Pourquoi choisir un partenaire* spécialiste du vitrage ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Zéro franchise (aucune somme ne reste à votre charge) • Pas d'avance de frais • Déclaration simplifiée <p>Pour connaître la liste de nos partenaires agréés, rendez-vous sur matmut.fr puis rubrique</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Contact <ul style="list-style-type: none"> ↳ Nos services en ligne <ul style="list-style-type: none"> ↳ Trouver un réparateur agréé <p><small>* Vous êtes libres de choisir le professionnel à qui confier les réparations de votre véhicule</small></p>

Le conducteur peut vérifier la situation assurantielle du véhicule ci-dessus en consultant le fichier des véhicules assurés (www.fva-assurance.fr) ou le serveur vocal (01 83 64 32 22, coût d'un appel local)